

PROCHAINE SESSION DECEMBRE 2018

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum

Justifier d'une année d'activité professionnelle et d'un diplôme de niveau V minimum, ou avoir le niveau seconde

Ou justifier de 3 années de travail à temps plein quelque soit le secteur d'activité

Dans tous les cas, justifier d'au moins une semaine de pratique dans une exploitation apicole

DÉBOUCHÉS

Installation comme apiculteur (rice) professionnel (le)

Salarié (e) qualifié (e) en apiculture (exploitation, ADA, OPA, etc.)

LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé
(30km sud-ouest de Poitiers)

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles sur le site de Venours

Gare ferroviaire à 5 km du site du CFPPA. Véhicule personnel fortement conseillé

FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Possibilité en fonction de votre situation, nous contacter. Voir fiche financement de formation continue sur www.venours.fr

CONTACTS

Bénédicte Lambert (coordination)

Mireille Hervé (secrétariat)
05.49.43.80.62

cfppa.venours@educagri.fr



Nous vous proposons un parcours de formation individualisé selon les trois modalités pédagogiques suivantes :

- Formation continue en présentiel au CFPPA de Venours de décembre 2018 à septembre 2019 avec 12 semaines de stage en entreprise
- Formation par la voie de l'apprentissage sur 12 mois, au CFPPA de Venours de novembre 2018 à octobre 2019 avec 14 semaines en centre de formation
- Formation ouverte à distance (FOAD) de décembre 2018 à septembre 2019, soit 8 semaines de regroupement présentiel au CFPPA de Venours et 12 semaines de stage en entreprise apicole

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **UE 1** - Gérer une exploitation apicole
- **UE 2** - Assurer le suivi sanitaire du cheptel apicole
- **UE 3** - Conduire l'atelier de production apicole
- **UE 4** - Multiplier son cheptel
- **UE 5** - Transformer les produits issus de la ruche
- **UE 6** - Commercialiser les produits apicoles

(6 Unités d'Enseignement (UE) doivent être validées pour obtenir la certification)

LES VOIES D'ACCÈS AU DIPLÔME : possibilité de Validation des Acquis Académiques (VAA) en fonction de vos diplômes et /ou de vos expériences professionnelles

DURÉE DE LA FORMATION : 1 070 h de formation réparties sur 37 semaines dont 12 semaines de stage en entreprise (392h). Rythme 35H / semaine. 2 semaines de congés.